

Histoire des Relations internationales

INTRODUCTION (1) : QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ?

I. Les personnes : de Renouvin à aujourd'hui

A. La fin de l'histoire diplomatique

En 1936, Boris NOLDE, historien spécialisé dans la diplomatie publiée :

| Boris NOLDE, *L'alliance franco-russe : les origines du système diplomatique d'avant-guerre*, Paris, Droz, 1936, 700 p.

Cette thèse raconte la manière dont la France est parvenue à signer une convention militaire en 1892 avec la Russie tsariste et un traité d'entente l'année suivante. Ces deux traités marquent d'une part la fin des systèmes bismarckiens, c'est-à-dire la fin de l'isolement français entretenu par l'Allemagne depuis la défaite française de 1871 et, d'autre part, le début de la mise en place d'un système d'alliance opposant la Russie, la France et la Grande-Bretagne (1907) (Triple Entente) d'un côté et l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie de l'autre (Triple Alliance). Or c'est un système d'alliance qui explique pour partie le déclenchement de la Grande Guerre en 1914. L'année de publication n'est pas neutre : c'est l'année où est ratifié le pacte franco-soviétique, mal appliqué par la suite, qui rappelle l'alliance franco-russe de la fin du XIX^e siècle. **Donc sujet importante, contexte important.**

De quoi parle Nolde : du comportement des politiques, des actions des diplomates. Il y a un paragraphe sur les « facteurs financiers », un autre sur les « facteurs économiques » sur 700 pages. Par contre :

- Aucune référence à une structure ;
- Les relations internationales comme un jeu subtil de diplomates.

Or René Girault a prouvé entre-temps que l'entente franco-russe de 1893 est d'abord une concession russe en échange des capitaux français, nécessaires pour la mise en place du réseau ferré russe, stratégique pour l'industrialisation de la Russie¹.

¹ Girault, R. *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914; recherches sur l'investissement international*. Paris,, A. Colin, 1973, 618 p.

Dans l'entre-deux-guerres, l'histoire diplomatique suivant l'exemple de Boris Nolde domine le champ scientifique pour ce qui concerne l'explication et l'analyse des relations internationales.

Mais l'entre-deux-guerres est également une période de mutation de l'histoire. En 1929, Marc BLOCH et Lucien FEBVRE fondent les *Annales*, revue qui prend l'histoire à contre-pied des historiens qui les ont précédés. On étudie désormais le temps long, les sujets étudiés évoluent, l'histoire politique, matière reine, n'étant plus le centre de l'histoire. Cependant, les *Annales* n'est pas la seule école à faire évoluer l'histoire.

En 1934, un historien déjà connu, Pierre RENOUVIN, propose le concept de *forces profondes*, dans un livre sur la Première Guerre mondiale : *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*. Survivant du front où il a perdu un bras, c'est le premier des historiens français de la Grande Guerre.

Après la guerre, il publie une première *Histoire des relations internationales* (1955) faisant date. Puis en 1964, avec son assistant Jean-Baptiste DUROSSELLE, à l'origine spécialiste d'histoire religieuse, est écrit *l'Introduction à l'histoire des relations internationales*, qui donne à cette discipline une base méthodologique.

B. La formation de la première génération

- Renouvin :
 - René Girault, thèse sur la Russie, sur la notion d'impérialisme et ouvrages généraux sur les relations internationales, avec importance des facteurs économiques et financiers sans négliger les facteurs culturels ;
 - Marc Ferro, qui a ensuite bifurqué sur les relations entre cinéma et histoire ;
 - Pierre Milza, spécialiste des questions d'opinion, qui est devenu un généraliste de l'histoire contemporaine ;
 - Pierre Guillen sur les rivalités franco-allemandes en Afrique du Nord ;
 - Raymond Poidevin.
- Duroselle :
 - Jean-Claude Allain sur les questions marocaines franco-allemandes ;
 - Jean-Pierre Mousson-Lestang ;
 - Maurice Vaïsse.

Ils sont la première génération des historiens des relations internationales et forment la seconde :

- Milza a créé *Le Centre d'études des relations internationales* (CERI) à Paris ;

- René Girault a formé une équipe d'historiens des relations internationales dont Robert Franck, Bossuat, J-C Romer, Marie-Thérèse Bitsch ;
- Raymond Poidevin a formé une équipe franco-allemande, dont chez les Français Alfred Wahl, J-M Palayret et Sylvain Schirmann.

Deux autres ouvertures par rapport à Duroselle et Renouvin :

- les historiens spécialisés dans un pays qui ont analysé la place de ce pays en géopolitique et les relations extérieures de ces pays : André Kaspi sur les États Unis, Roland Marx sur le Royaume Uni...
- certains historiens des idées : conception de la diplomatie dans les différentes idéologies, question des nationalités et des nationalismes : Vladimir Fissera, Louis Dupeux.

L'École d'histoire des Relations internationales française a essaimé dans d'autres pays :

- Suisse : collaboration avec l'école suisse en raison des liens entre Jacques Freymond et Jean-Baptiste Duroselle, qui ont créé ensemble la revue *Relations internationales*. En Suisse sont formés :
 - Marlis Steinert (*Hitler*, impact de Hitler sur les relations extérieures du III^e Reich),
 - Philippe Marguerat : l'impact du pétrole en matière diplomatique,
 - D. Bourgeois : relations III^e Reich et Suisse,
 - Antoine Fleury : la Suisse et la construction européenne ;
- École belge : Michel Dumoulin ;
- En Allemagne, comité des historiens franco-allemand : Schröder, Knipping, Fritz Stern ;
- USA : Paul Kennedy.

Un autre groupe s'est formé autour de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et de la revue *Politique étrangère*. École très contemporaine. Il y a aussi une école autour des juristes (Élisabeth Zoller). Sciences-Po à Paris a aussi sa propre école.

C. Les différents centres, moyens et axes de recherche d'aujourd'hui

Les moyens

- les thèses, qui abordent des sujets de recherche avec un travail sur des sources inédites ;
- les colloques et la publication des actes ;
- essentiel du travail :

- publication dans la revue *Relations internationales*, fondée en 1974 par Duroselle et Freymond avec pour objectif :
 - réflexion sur les modèles théoriques,
 - information sur les recherches en cours ayant des aspects novateurs,
 - publication des travaux des jeunes chercheurs,
- publication des documents diplomatiques français. À l'origine, cette publication devait prouver la bonne foi française sur les origines de la guerre franco-prussienne de 1870 et de la Première Guerre mondiale. L'idée a été reprise par Pierre Renouvin, avec trois séries :
 - avant 1914, mais avec objectifs politiques,
 - 1931-1940,
 - 1945-1958,
 - Il existe une commission de publication, présidée jusqu'à son décès en 1994 par Jean-Baptiste Duroselle. Elle comprend un conservateur fonctionnaire du Quai d'Orsay, des ingénieurs paléographes, des historiens. Théoriquement présidée par le Ministère des Affaires étrangères mais qui en délègue la présidence. La commission fait un choix pour la publication. Cette publication a fait école en Allemagne, en Belgique, en Italie, au Royaume Uni, en Suisse, aux États Unis et certains pays d'Europe centrale commencent. Le Royaume Uni a cependant maintenu fermé les documents allant de 1937 à 1939 jusqu'en 2005.
- Collection grand public aux Points Seuil *Politique étrangère de la France. La Décadence* et *L'Abîme*. 12 titres sont prévus : Guillen : *L'expansion (1898-1914)*, Pierre Gerbet *Le relèvement* sur l'après-guerre et Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire*.

II. La méthode – Forces profondes et homme d'État

A. Les forces profondes

- **La géographie.** Conditionne certaines orientations. Caractère insulaire du Royaume-Uni (poids de l'amirauté) et du Japon. Question des Détroits, politique andine des États-Unis. **La perception des espaces se modifie par rapport au point où l'on se trouve.**
- **La démographie.** Il existe un parallèle entre démographie et certains phénomènes diplomatiques. Les conquêtes révolutionnaires françaises de 1792 à 1815 en Europe où la France est alors le pays le plus jeune. Dans les années 30, l'Allemagne

paraît jeune par rapport à la France. La *Weltpolitik* : l'Allemagne est alors un pays jeune. Phénomène migratoire aux États-Unis. L'émigration japonaise précède l'expansionnisme japonais.

- **Décisions économiques.** Le *Zollverein* contrôlait toutes les arrivées et les sorties de production dans les pays germaniques parce que contrôlait l'embouchure des fleuves. Doctrine de la Porte ouverte.
- **Finances.** Mouvements de capitaux. Réparations dans les années 20.
- **Courants sentimentaux et idéologiques.** Nationalisme (pangermanisme permet de comprendre Guillaume II et le III^e Reich). Sentiments religieux. Ces différents sentiments peuvent avoir des liens entre eux. Pacifisme, socialisme, libéralisme. **Grandes questions agitant le politique.**

Ces *forces profondes* sont le substrat de la diplomatie qui s'impose au décideur.

B. L'« Homme d'État »

- **La personnalité de l'homme d'État.** Ex : Barthou, ministre des affaires étrangères français en 1934 : rigide autoritaire, obtus, se retrouve dans sa politique étrangère. Laval dans les années 30 : opportuniste, se retrouve dans sa politique étrangère.
- **Analyse des conceptions de l'homme d'État.** Notamment la conception de l'intérêt national.
- **Processus de décision.** L'homme d'État consulte-t-il et qui ? Pourquoi ne consulte-t-il pas ? Ses rapports avec la machine administrative, avec le ministère et, en France, avec son secrétaire général. Ex : Alexis Léger (St John Perse) : secrétaire général du Quai de 1933 à 1939. Il représente la continuité de la politique étrangère. Il arrivait à 11h, repartait déjeuner à 12h30, revenait à 15 heures. Instructions sont orales. Un ministre qui voulait le contourner s'adressait à Massigli, chef de la délégation française à la Société des Nations. *L'homme d'État arrive-t-il à imposer ses idées ?*
- **Comment les forces profondes arrivent-elles à l'homme d'État ?** Arrivent-elles sous forme de pression : par lobby, formation politique, opinion, élections (capital). Ferry lance le protectorat sur la Tunisie pour éliminer le clan Gambetta. L'homme d'État s'adapte-t-il, s'impose-t-il (18 juin) par rapport à ces forces profondes, les modifie-t-il ?

Démarche pragmatique confrontée au réel, essayer de voir au cas par cas. Ce n'est pas une théorie, mais une méthode. Nécessité d'une vue d'ensemble sur la décision diplomatique et sur l'ensemble des relations internationales.

Cette méthode permet d'affronter les trois grandes théories qui s'affrontent et qui sont :

- acte diplomatique comme conséquence des forces économiques et matérielles qui s'opposent, *ie* l'école marxiste ;
- acte diplomatique comme résultat de l'opinion et de mentalités collectives ;
- acte diplomatique comme résultat de la seule décision de l'homme d'État.

Toutes les trois ont leurs limites. Par exemple, sur le phénomène colonial : quand on prend au cas par cas. Il n'y a aucun mobile démographique ou économique à Fachoda, car la cause de l'expédition française est d'obliger le Royaume-Uni à soulever le problème de l'Égypte et de Suez. Pour l'Indochine, Bismarck laisse la France redorer son blason pour focaliser le nationalisme français sur autre chose que l'Alsace-Moselle. Autre exemple : pour Lénine, les rivalités économiques et coloniales sont la cause de la Grande Guerre. Mais l'avis des financiers dans les mois et années qui précèdent le conflit ne confirme pas cette théorie (Soutou). Au moment de l'entrée en guerre, le facteur capital est le risque d'implosion de l'Empire Austro-Hongrois.

Il faut chercher le jeu de toutes les influences. Savoir quelle est celle qui a eu le rôle prépondérant. Attention au spectre politique des historiens des relations internationales. La méthode débouche sur la trouvaille des facteurs prépondérants, pas le présupposé politique. Ce dernier, par contre, définit souvent le champ de la recherche.

Aujourd'hui, les recherches s'orientent dans diverses directions. D'une part, il y a les recherches sur des périodes dont les archives viennent de s'ouvrir, c'est-à-dire les années 1960 et éventuellement les années 1970. L'Europe et la construction européenne sont des chantiers de recherche en pleine expansion. Certains reviennent sur des sujets ou des périodes connus, soit en utilisant des archives nouvelles, soit en étudiant des aspects qui ont été négligés.

C. Réalisme, constructivisme, idéalisme

En 2003, Robert Franck a publié un article dans *l'Annuaire français de relations internationales*. C'est une revue interdisciplinaire. Franck explique à destination de chercheurs qui travaillent sur les relations internationales mais ne sont pas historiens la manière dont l'histoire peut envisager les relations internationales.

C'est le grand enjeu du moment. Les relations internationales deviennent un champ de recherche commun à toutes les sciences sociales et humaines, un champ interdisciplinaire où l'histoire doit trouver sa place.

Après un résumé de l'histoire de l'école historique française des relations internationales et de sa méthode, il essaye d'explicitier les relations entre l'histoire des relations internationales et la science politique notamment. Pour cela, il aborde le comportement des historiens face à trois questions : le réalisme, le constructivisme, l'idéalisme.

Réalisme

Primauté de l'État ? Historiens des RI tendent souvent à s'orienter vers cette théorie.

Constructivisme

Repose sur la notion des *forces profondes*. Grands mouvements des sociétés limitant la marge de manœuvre des États. Mentalités. Historien comme constructivistes voit que la réalité n'est souvent qu'une réalité perçue, étude des erreurs de perception. « Intérêt national » est construit, n'est pas objectif. Structures. Notion de valeurs. Perception de la puissance comme aussi importante que la puissance elle-même. v. Travaux de Girault sur les identités nationales. Évolution de ces dernières ne peuvent être vues pas les réalistes qui ne voient dans les relations internationales qu'un jungle intergouvernementale. Girault a montré que les identités nationales en Europe ont changé depuis 1945, faisant entrer le continent dans une ère non pas post-nationale, mais post-nationaliste.

Idéalisme

Historien ne peut aujourd'hui ignorer que certains idéaux sont des forces transnationales. Démocratie est un exemple. Cette dernière est la base de toute légitimité. ONU est faible, mais certains actes ne sont légaux et légitimes que grâce à elles.

Historien ne peut ignorer que l'État est grignoté par en haut et par en bas. Cependant, les États ne sont plus les seuls centres des relations internationales, mais ils ne sont pas morts.

Bref, l'historien doit inclure toutes ses tendances dans sa démarche. Ils les inscrits dans quelques catégories fondamentales : *temps, espace, mémoire et processus*.

Temps, espace, mémoire et processus

Ces catégories fondamentales sont et leur interrelation sont ce qu'apporte l'historien aux autres sciences des relations internationales. C'est par rapport à la science politique que Frank essaye de montrer la spécificité de l'historien.

L'historien doit expliquer la totalité et la complexité d'un réel passé. Les difficultés à théoriser sont en conséquences réelles, rendant l'exercice pour ainsi dire impossible. Mais l'impossibilité de la théorisation ne doit pas mener à l'incapacité de conceptualiser.

Temps

Le temps est fondamental en histoire. Le problème est de montrer la superposition des différents « temps », entre long, moyen et court terme. Exemple : quand a démarré notre époque ? Plusieurs dates sont possibles, de la plus récente à la plus ancienne :

- 11 septembre 2001, mais c'est encore un peu tôt pour argumenter ;
- 1989-1991 et la chute du communisme ;
- Mais 1973-1975 est aussi une césure pertinente : en 1983, Milza parlait d'un *nouveau désordre international* ;
- les rigueurs de la Guerre Froide ne sont plus ce qu'elles étaient depuis le milieu des années 1950.

Plusieurs chronologies se superposent. L'historien doit pouvoir faire comprendre cette superposition.

Mémoire

La mémoire déforme la perception de la réalité et du temps. Un exemple est idéal : les accords de Munich de 1938.

- Appréciés par de nombreuses personnes sur le moment (fameuse anecdote de l'accueil fait par les Parisiens à l'aéroport quand Daladier rentre de la capitale bavaroise), en fait polémique ;
- Éviter un nouveau Munich devient une hantise après 1945. Hantise qui a déformé la perception de la réalité d'un Anthony Eden vis-à-vis de Nasser. Le syndrome Munich est l'une des explications de la crise de Suez en 1956. Mais ce même souvenir a été brandi aussi au moment de l'intervention américaine en Irak en 2003, certains opposants ayant été traités de « Munichois ».

Il existe de nombreux autres « syndromes » : Vichy, Vietnam, Pearl Harbour, etc.

Espace

Analyse des jeux d'échelle entre local, régional infranational, national, régional supranational, mondial. Un événement local peut avoir des incidences mondiales.

Processus de politisation et processus d'internationalisation

Pour partie lié à l'espace : comment comprendre les liens entre local et international ? Pourquoi une macro-crise peut-elle être le résultat d'un événement local. Perception de la conductibilité d'un phénomène. Certains faits changent d'importance selon les événements : 11 septembre et régime des talibans.

Franck conclut en plaidant pour un raisonnement dialectique, issu de l'étude des interactions entre ces phénomènes. Couple « ordre mondial » (*ie* les États) – « dynamiques internationales » est au cœur de l'histoire des relations internationales.

On ne parle pas d'une dialectique ayant un sens. L'historien ne croit pas au sens de l'histoire. Son analyse repose sur l'histoire du sens, du sens que se donne certaines périodes, y compris le présent.

III. L'historien est-il un homme du présent ?

Car l'historien est un homme du présent. Cette question permet d'en envisager une autre : comment les axes de recherche sont-ils définis ? La méthodologie des relations internationales doit permettre des travaux de recherche relativement objectif. L'idéologie des historiens s'exprime surtout dans un autre domaine : le choix des sujets. En cela, l'historien et son regard sont des objets du présent.

| Paul KENNEDY, *Naissance et déclin des grandes puissances*, introduction

Furet évoque son passé de militant communiste d'une part, d'autre part Kennedy écrit un ouvrage sur les déclin des grandes puissances alors que dans les années 80, les États Unis d'interrogeaient sur leur propre puissance.

D'autres exemples peuvent être évoqués : les recherches sur la Rome antique ont repris dans le cadre des interrogations actuelles sur la gestion des mégapoles.

INTRODUCTION (2) : À PARTIR DE QUAND PEUT-ON PARLER DE RELATIONS INTERNATIONALES ?

Cette question est liée à la question de l'élaboration de l'État-Nation. Le but est de vous expliquer pourquoi ce cours commence au XVIII^e siècle.

I. Quand l'État-Nation est-il né ?

Le scientifique qui a le mieux décrit le procès d'élaboration de l'État-Nation est Norbert Élias. Élias est un sociologue, médecin et psychanalyste, qui a essayé de dépasser l'opposition entre individu et société. Les individus sont interdépendants et forment la société : la société n'est pas un agrégat d'individus, ni une chose indépendante d'eux. Élias a décrit différentes formes d'interdépendance entre individus, de la plus basique des relations entre deux individus, à la plus complexe, c'est-à-dire les relations internationales.

Dans ce cadre théorique, il écrit en dans les années 30, après avoir fui l'Allemagne nazie, *Sur le processus de civilisation* et décrit la mise en place très progressive de l'État-Nation – dont l'exemple qu'il utilise est d'abord la France – comme un double phénomène :

- d'une part « la civilisation des mœurs », premier tome de cet ouvrage : la médiation des pulsions, leur canalisation par des dispositifs normatifs qui interdisent l'expression des émotions notamment violentes : forte influence de Freud. Ce processus commence par la mise en place d'une « société de cours » sous Louis XIV, dont les membres, c'est-à-dire la noblesse, sont obligés de respecter une pacification des mœurs (interdiction des duels) : contrôle des pulsions, distanciation intellectuelle par rapport aux conduites, importance de la parole, du langage noble. Les normes de cette société de cours s'étendent ensuite progressivement au reste de la société, au cours des XVIII^e et surtout XIX^e siècle.
- Ce qui nous intéresse le plus, c'est la seconde partie de sa thèse : *La dynamique de l'Occident*, qui décrit le second phénomène, c'est-à-dire la mise en place de l'État-Nation.

L'hypothèse d'Élias : le jeu d'innombrables ambitions et intérêts individuels peut donner naissance à un phénomène que personne n'a explicitement voulu : la naissance de l'État.

- Innombrables ambitions : étape féodale, concurrence entre maisons guerrières (XI-XII^e siècle),

- Des unités de pouvoir libres, les seigneurs féodaux, se concurrencent pour obtenir des monopoles essentiels : le monopole de la violence (police et l'armée), le monopole fiscal.
- Dans ce cadre, pour l'exemple de la France, la maison royale finit par, très progressivement, prendre le dessus sur ses rivaux. Il n'y a pas d'intention de créer l'État, mais d'abord la volonté de renforcer un pouvoir militaire, fiscal et politique.
- Seconde phase : XIV^e-XVI^e siècle : le monopole royal se consolide sur le plan intérieur, contre de grands nobles issus de la famille royale (avec des périodes de profondes remises en cause, comme la guerre de 100 ans). Ce processus-là s'achève avec François I^{er} : problèmes intérieurs réglés, les grands rivaux sont de nouveau extérieurs : Habsbourg par exemple.
- Mais on reste dans une sorte de cadre privé : François I^{er} et Charles Quint s'opposent l'un à l'autre, et non au nom de deux Nations qui n'existent pas encore vraiment.

Intervient, après l'acquisition des grands monopoles, une seconde notion particulièrement importante : **la cristallisation de l'État par la division croissante des fonctions sociales.**

Maintenant le royaume est un puissant agglomérat de territoires, sous l'aspect d'un domaine familial dont les différentes parties sont liées par la personne du propriétaire central, c'est-à-dire le roi. L'union de territoires si différents n'est possible que par la figure du roi. Dans un second temps, l'union de ces territoires sera possible par les interdépendances nées de la division du travail social. Cette division est liée à une conséquence du monopole fiscal : l'accroissement des relations économiques fondées sur la monnaie. La monnaie existe depuis 2000 ans à cette époque, mais le troc est resté le fondement des échanges commerciaux. Permet l'émergence de deux classes sociales : les artisans urbains et la bourgeoisie du commerce. D'où un accroissement des interdépendances entre individus, qui devient le fondement de l'État.

À ce moment intervient la mise en place de la société de cours : concurrence entre noblesse et bourgeoisie, sous surveillance du pouvoir absolu du roi : exemple type : Louis XIV.

Ce nouveau contexte nécessite de mesures de protection et de régulation comme la frappe de la monnaie et la protection des voies de communication et des marchés. On entre alors dans une nouvelle étape de la mise en place de l'État : le territoire s'agrandit, il devient plus difficile à contrôler. Le maintien du monopole de la violence et du monopole fiscal exige la mise en place d'une vaste administration, dont les membres sont des exécutants spécialisés. Ce monopole se socialise, les exécutants venant parfois de couches sociales très variées. Par ce processus, le monopole privé du seigneur féodal devient un monopole public (processus de plusieurs générations).

De cette manière on assiste au déplacement du centre de gravité du pouvoir de la noblesse aux bourgeois issues des villes et spécialisés dans les fonctions administratives notamment sur le droit canon et romain et le contrôle des échanges monétaires. Ils mobilisent ses ressources propres basés sur une compétence technique et un savoir faire, de la même façon que les guerriers sont devenus des nobles en mobilisant leur capacité militaire (XI^e siècle).

Ce grand monopole centralisé « (...) devient l'organe central de cette unité sociale que nous appelons aujourd'hui l'État. » pour reprendre les mots d'Élias. C'est sous le pouvoir monarchique absolu que ce processus se termine à peu près, c'est-à-dire avec Louis XIV : c'est pour cela que le cours commence au XVIII^e siècle, c'est-à-dire à la mort de Louis XIV en 1715.

Le paradoxe de l'absolutisme est le suivant : jamais le pouvoir exercé n'a été aussi fort, mais le roi dispose de moins de pouvoir personnel, car il dépend de son administration de plus en plus. L'influence de ces services administratifs sur le roi est également croissante.

À partir du moment où ces monopoles deviennent publics, par la mise en place d'une administration dont les membres sont recrutés dans une grande partie des classes sociales, on peut parler d'État.

Parmi ses monopoles, il en existe un qui est particulièrement important pour ce cours : les affaires étrangères.